



Plans nationaux en faveur des insectes Déclinaisons Occitanie

Lettre d'Info-bisannuelle N°4
- Juin 2025



Sympétrum du Piémont *Sympetrum pedemontanum* © Bastien Louboutin

Actualités des trois déclinaisons régionales des Plans nationaux en faveur des insectes en Occitanie.

Nous avons le plaisir de vous communiquer notre quatrième lettre-info régionale, commune aux trois déclinaisons des PNA sur les insectes en Occitanie : libellules, papillons de jour et pollinisateurs sauvages. Vous y trouverez des informations sur des actions menées ou en cours à l'échelle régionale par l'équipe coordinatrice mais aussi des actions conduites dans les départements d'Occitanie ou encore certaines actualités nationales. Elle n'est pas exhaustive sur les actions menées, aussi n'hésitez pas à nous communiquer des informations à relayer dans les prochaines éditions. Le rythme de parution est en moyenne bisannuel. Pour rappel, vous retrouverez les actualités et les ressources en téléchargement sur les pages régionales des sites dédiés à chacun des PNA : <https://pnaopie.fr/> et vous pouvez-vous abonner aux lettres-actus nationales ici : <https://libellules.pnaopie.fr/infolettres/>

Bastien Louboutin & Stéphane Jaulin (Opie), Baptiste Charlot & David Soulet (CEN Occitanie), Frédéric Marie & Chloé Lemée (Dreal Occitanie), Bertrand Schatz (Pollinéco)

-- Au sommaire --

PNA Libellules & PNA Papillons : déclinaisons Occitanie

- Compte-rendu du 3ème comité technique de février 2025
- Autorisations de capture d'espèces protégées dans le cadre des déclinaisons régionales
- Colloque invertébrés - octobre 2025

PNA Libellules : déclinaison Occitanie

- Outil cartographique sur les odonates protégés de grands cours d'eau
- SOGAP : ouverture de la plate-forme en ligne
- Journées départementales d'information, de formation et d'échanges
- Etude nationale sur *Aeshna juncea*
- STELI : nouvelle version 2025

PNA Papillons de jour : déclinaison Occitanie

- STERF : application mobile et suivis en Occitanie
- Actualités des régions voisines : Le Limousin à l'honneur

PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie

- Compte-rendu du 5ème comité de pilotage du PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie
- Pollinisateurs : une formation au cœur de la restauration de la biodiversité
- Enquête CEREMA-Opie

Qui contacter ?



PNA Libellules :
déclinaison Occitanie



PNA Papillons de jour :
déclinaison Occitanie

Compte-rendu du 3ème comité technique de février 2025

3ème COMITE TECHNIQUE ANNUEL DES PNA LIBELLULES ET PAPILLONS DE JOUR EN OCCITANIE




PRA libellules
09h30 - 12h30




PRA papillons
14h00 - 17h00




Centre International de séjour - Narbonne
06 février 2025




Le troisième comité technique annuel des déclinaisons régionales des PNA Papillons de jour et PNA Libellules s'est tenu le 6 février dernier à Narbonne. La matinée a été consacrée au PNA libellules et l'après-midi au PNA papillons de jour. Ce comité a permis de réunir plus d'une cinquantaine de personnes (en présentiel et en visio). Les deux demi-journées ont débuté par un **bilan des actions menées en 2024** au niveau national et régional. En seconde partie de matinée et d'après-midi, des **présentations de différents projets** menés dans la région ont été réalisées avant d'évoquer des **perspectives pour les années à venir**.

Retrouvez le compte-rendu et les présentations de la journée ci-dessous :

Compte-rendu du COTECH 2025

Présentations du COTECH 2025



Autorisations de capture d'espèces protégées dans le cadre des déclinaisons régionales

Une autorisation de capture avec relâché immédiat dans le cadre de l'amélioration des connaissances (prospections, inventaires, suivis) pour les espèces protégées est en cours de délivrement par la DREAL Occitanie aux animateurs des déclinaisons régionales des PNA (CEN Occitanie pour les libellules, Opie pour les papillons de jour). Elle **cible les imagos des espèces protégées** présentes dans la région nécessitant la capture pour identification mais également la collecte d'exuvies en ce qui concerne les odonates. À partir de cette unique demande pluriannuelle, **les structures partenaires peuvent désormais y être intégrées** par les animateurs afin d'en bénéficier également. Pour les structures et personnes intéressées, nous vous invitons à **remplir le formulaire** suivant afin que nous puissions revenir vers vous avec les informations nécessaires.

Formulaire à remplir



Photo de haut : Damier de la succise *Euphydryas aurinia*
Photo du bas : Exuvies de Cordulie à corps fin
Oxygastra curtisii
© Baptiste Charlot

A noter que cette autorisation ne concerne pas les projets nécessitant une manipulation des individus allant au-delà de la simple identification (CMR par exemple) ou le prélèvement de tout ou partie d'un individu (études génétiques par exemple). Pour ce type de dossiers, une demande de dérogation de manipulation d'espèces protégées spécifique devra être faite auprès de la DREAL Occitanie.

Colloque invertébrés - octobre 2025



Dix ans après la première édition ayant eu lieu à Toulouse en mai 2015, **un second colloque national sur la gestion et la conservation des invertébrés se tiendra les 7, 8 et 9 octobre prochain à l'Agropolis, 1 000 Avenue Agropolis, 34 394 Montpellier.** Organisé par l'Opie, le CEN Occitanie et PatriNat, cet événement a pour ambition de réunir des personnes issues de tous les horizons en lien avec la conservation - recherche, gestion, expertise naturaliste, autorité politique ou administrative, aménagement... - afin de discuter des enjeux et des opportunités liés à l'intégration des invertébrés dans la préservation des espaces naturels et les politiques d'aménagement. Plusieurs thématiques seront abordées : rôle écologique des invertébrés, méthodes d'inventaire et de suivi, état de conservation, gestion des écosystèmes naturels et artificialisés, sensibilisation et communication.

Si vous souhaitez **soumettre une proposition de contribution (communication orale ou poster)**, vous pouvez le faire via le lien ci-dessous avant le 15 juin prochain :

[Soumettre une contribution](#)

[Plus d'infos sur le colloque et autres modalités de soumission](#)

Si vous souhaitez **vous inscrire au colloque**, cliquez sur le lien ci-dessous :

[Inscription et plus d'informations](#)



**PNA Libellules :
déclinaison Occitanie**

Outil cartographique sur les odonates protégés de grands cours d'eau

Afin d'améliorer la prise en compte des espèces protégées de grands cours d'eau, **un outil cartographique régional a été mis en place**. Il a pour but de référencer les cours d'eau de présence, avérée ou potentielle, de chacune des quatre espèces protégées d'odonates liées aux fleuves et rivières présentes dans la région (*Macromia splendens*, *Oxygastra curtisii*, *Gomphus graslinii*, *Stylurus flavipes*). Outre une synthèse des connaissances, il doit également permettre d'orienter les structures réalisant les études d'impact mais également les services instructeurs lors de leur évaluation des dossiers

Outil
cartographique

Cet outil est basé sur un découpage des cours d'eau de la région Occitanie en tronçons de cinq kilomètres de linéaire. L'ensemble des cours d'eau où au moins une des quatre espèces protégées se reproduit ont été pris en compte. Pour chaque tronçon et pour chaque espèce, un statut est affecté parmi les suivants :

- ↪ reproduction (exuvies, larves, comportement de ponte – 2013-2024)
- ↪ présence (imago sans indice de reproduction – 2013-2024)
- ↪ reproduction ancienne à actualiser (avant 2013)
- ↪ présence ancienne à actualiser (avant 2013)
- ↪ présence potentielle
- ↪ absence probable

Ce statut ainsi que les dates de première observation documentée et de dernière observation sont visualisables pour chaque espèce en cliquant sur un tronçon.

L'outil comprend une couche pour chacune des quatre espèces ainsi qu'une couche bilan "Enjeux Odonates protégés" synthétisant les informations des quatre couches espèces. Peuvent également être affichés différents périmètres au service de la conservation de la biodiversité (sites N2000, PN, PNR, RNN, RNR).

N'hésitez pas à diffuser largement cet outil cartographique et à nous faire remonter d'éventuels manques sur les cours d'eau d'Occitanie.

SOGAP : ouverture de la plate-forme en ligne



La plate-forme en ligne du SOGAP (Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires) est désormais ouverte. Pour rappel, le SOGAP est un protocole de portée nationale dont l'objectif est la surveillance des tendances de populations des libellules des cours d'eau figurant aux Annexes II et IV de la Directive Européenne Habitat-Faune-Flore (*Gomphus graslinii*, *Stylurus flavipes*, *Oxygastra curtisii*, *Macromia splendens* pour la région Occitanie). Basée sur la récolte des exuvies, sa mise en œuvre permet de disposer d'indicateurs de tendances de populations à différentes échelles (nationales, régionales, domaines biogéographiques, grands bassins versants, cours d'eau, sites...). L'objectif est que ce protocole soit systématiquement mobilisé dès lors que des inventaires ou des suivis ciblés sur les odonates de fleuves et de rivières sont prévus.



Exuvie de Cordulie splendide *Macromia splendens*
© Baptiste Charlot



Récolte d'exuvies sur le Lot
© CEN Occitanie

Cette plate-forme vous permet de créer votre compte afin de générer des mailles sur les secteurs de votre choix, de transmettre vos données, de consulter les statistiques liées à votre compte et de télécharger vos données au format SINP. Elle comprend également une notice permettant de répondre à vos questions ainsi que le protocole dans sa version finale

[Accéder à la plateforme SOGAP](#)

Journées départementales d'information, de formation et d'échanges



Journée dans le Gers - mai 2025 © Baptiste Charlot

Débutées en 2024, l'organisation de journées d'information, de formation et d'échanges consacrées aux odonates, à leur prise en compte ainsi qu'à celle de leurs habitats se poursuit cette année. A destination des acteurs et des structures professionnelles liées aux odonates et aux habitats aquatiques, ces journées ont pour **objectif de faire connaître les enjeux odonatologiques de chaque territoire et d'améliorer leur prise en compte à l'échelle locale**. Elles se déclinent en deux volets avec une matinée de présentation en salle et une après-midi de sortie sur le terrain

En 2025, quatre sessions  ont eu lieu ou sont prévues :

- le 27 mai dans la zone de plaine atlantique (Gers, Tarn-et-Garonne et moitié nord de la Haute-Garonne)

- le 1er juillet dans l'ouest de Pyrénées (Hautes-Pyrénées et moitié sud de la Haute-Garonne)
- le 3 juillet en Aveyron
- Le 24 septembre dans l'Aude

Les trois premières journées, organisées sur le bassin versant Adour-Garonne, sont également l'occasion de présenter l'indicateur odonates de la boîte à outil **Mhéo**.

Si vous êtes intéressés pour participer à une de ces journées (et si elles n'ont pas encore eu lieu), n'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous ajoutions à la liste des invités.

Etude nationale sur *Aeshna juncea*



Aeschne des joncs *Aeshna juncea* © Baptiste Charlot

 Une étude sur *Aeshna juncea*, l'Aeschne des joncs, est prévue à l'échelle nationale pour 2025 et 2026. Coordonnée par Marie Lamouille-Hébert, co-animatrice du PNA libellules en Auvergne-Rhône-Alpes, cette étude vise à **caractériser les capacités de dispersion de l'espèce et la connectivité entre les populations afin de mieux comprendre sa distribution actuelle en France et les barrières géographiques à sa dispersion**. Elle se base sur la collecte d'individus (exuvies ou pattes d'imagos) sur tous les massifs montagneux français, en particulier les Pyrénées et le Massif central pour ce qui concerne l'Occitanie, l'objectif étant d'arriver à une couverture la plus exhaustive possible au sein de l'aire de répartition nationale de l'espèce.

Si vous êtes un odonatologue confirmé et intéressé, vous pouvez vous inscrire via le formulaire suivant.

[Formulaire](#)

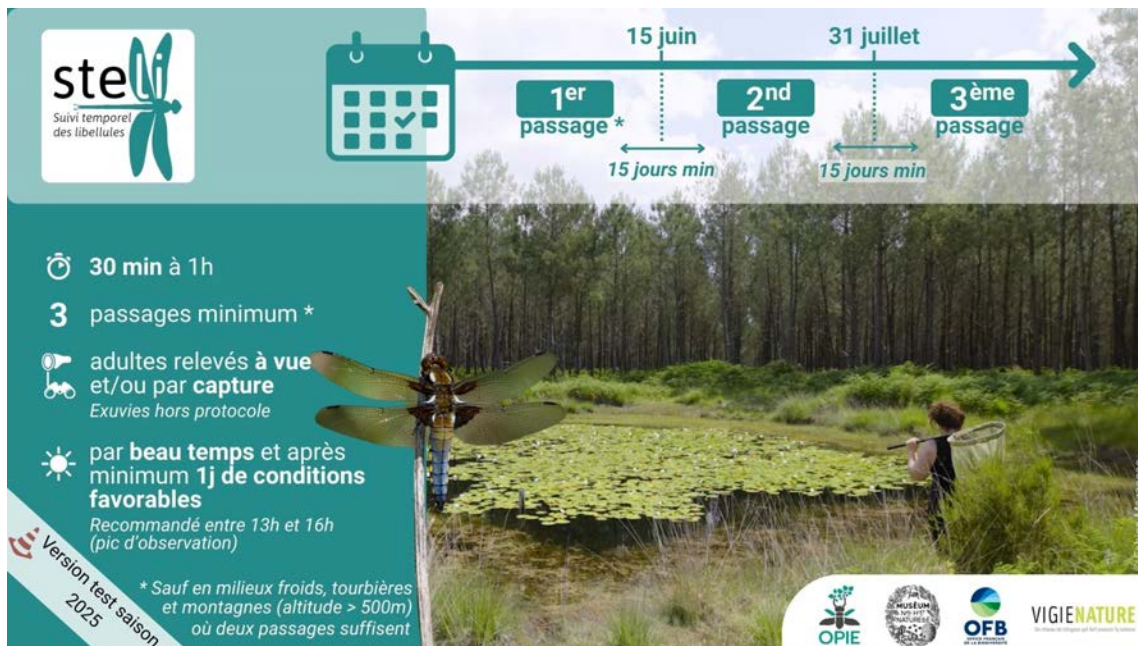
[Plus d'infos sur le projet](#)

STELI : nouvelle version 2025



Le Suivi temporel des libellules (STELI) est un protocole à destination des naturalistes mis en place à l'échelle nationale pour suivre l'évolution des tendances de population des odonates. **Une version allégée du protocole est disponible et en test depuis ce printemps.** Pour celles et ceux ayant déjà eu l'occasion de mettre en œuvre le protocole par le passé, la principale évolution concerne le nombre de passages, désormais réduit à un passage par période, soit trois passages au total répartis entre le printemps, le début et la fin de l'été.

Plus d'informations sur cette nouvelle mouture du protocole sont disponibles sur le site du PNA où vous pouvez également vous abonner à la lettre d'actualité nationale du STELI.



[Page STELI sur le site du PNA](#)



PNA Papillons de jour : déclinaison Occitanie

Cuivré de la verge-d'or *Lycaena virgaureae* © Bastien Louboutin

STERF : application mobile et suivis en Occitanie

Le protocole Sterf (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) est la déclinaison française de l'eBMS (European Butterfly Monitoring Scheme). **Son objectif est de quantifier l'évolution temporelle des populations de papillons de jour communs de France et en Europe.**

Une version abrégée du [protocole](#) et un [tutoriel](#) complet pour la création de sites, de transects et pour le dépôt de vos observations sont disponibles sur le site du Sterf-EBMS: <https://butterfly-monitoring.net/fr/france-bms>. Ce site et l'application mobile **Butterfly Count** vous permettent de déposer directement vos observations. Disponible sur [Android](#) et [iOS](#), cette application a été conçue pour faciliter la transmission de vos observations, directement sur le terrain. Une fois vos transects tracés sur le site web, elle vous permet de renseigner les espèces et les effectifs des papillons que vous croisez pendant vos relevés Sterf. Mais elle permet aussi de lancer un ⌚ "comptage de 15 minutes" ("15 minutes count") pour produire des données d'observation complémentaires (où vous voulez, quand vous voulez !). Pour choisir votre protocole, il suffit d'appuyer longuement sur le gros bouton "+" !

STERF Suivi Temporel des Rhopalocères de France

Minimum 4 passages :

	Mai	Juin	Juillet	Août	
	X	1 ^{er}	2 nd	3 ^{ème}	4 ^{ème}
	passage	passage	passage	passage	passage

4 Passages minimum par an : mai, juin, juillet et août

Site choisi ou tiré au sort Carré de 2km/2km

5 à 15 transects de 50 à 500m

5m

Pas de pluie

<50% couverture nuageuse

+ de 13°C (17°C si nuages)

vent <30km/h

eBMS

OPIE

Ministère de l'Écologie

VIGIE NATURE

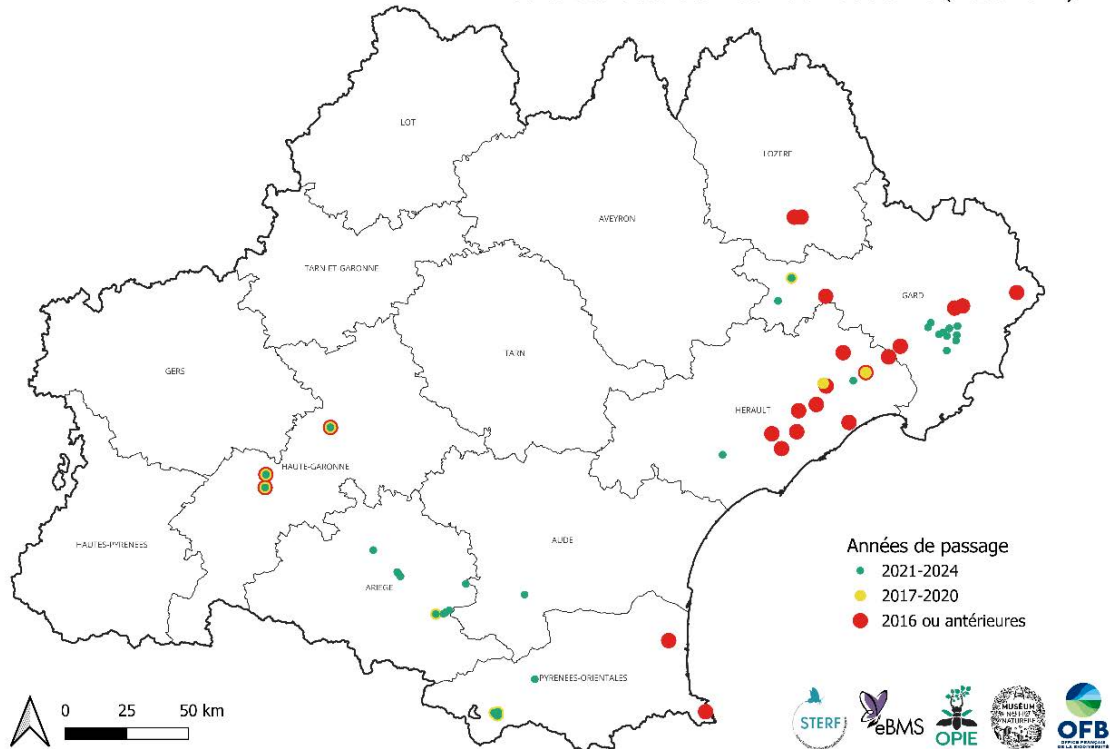
OFB

Plan national d'actions en faveur des papillons de jour 2018-2028

Consulter la page de présentation de l'appli

Des travaux pilotes sont actuellement menés en région Ile-de-France pour produire un indicateur régional sur les papillons, basé sur les données issues du Sterf. Il y a un fort enjeu à parvenir à suivre assez de sites dans notre région pour pouvoir faire de même. Des financements DREAL seront potentiellement déployés notamment pour du temps de formation, *plus d'information à suivre*. **Ce suivi est listé comme prioritaire dans le Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre (SDSBT) 2024 - 2025, et sera inscrit au même titre dans sa révision en 2026.**

Carte des sites Sterf suivis en Occitanie (2005-2024)



Actualités des régions voisines : Le Limousin à l'honneur



Pour information, en particulier aux naturalistes situés dans le Lot et en Aveyron, **un nouvel Atlas est disponible au nord-ouest de l'Occitanie**. Après plusieurs années de travail, avec l'aide du financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la Société Entomologique du Limousin vous présente aujourd'hui l'Atlas des Lépidoptères Rhopalocères du Limousin, période 2000-2023, disponible uniquement en version numérique, téléchargeable sur le lien suivant ↓

[Télécharger l'Atlas ici](#)

Sur la base de plus de 130 000 données, et grâce à la connaissance déjà acquise lors de la parution du Guide écologique du Limousin en 2000, cet Atlas fait le point sur la situation actuelle et analyse les évolutions. Il propose une monographie pour chacune des 121 espèces référencées en Limousin depuis 2000, précisant la répartition, l'écologie, les plantes-hôtes utilisées, les tendances d'évolution et les menaces.



PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie

Plan animé par l'Opie, la DREAL Occitanie et le RT Pollinéco

Compte-rendu du 5ème comité de pilotage du PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie

Jusqu'à présent, le COPIL réunissait l'Opie, la DREAL, Pollinéco, la Région Occitanie, l'ARB, les deux CBN ainsi que le CEN Occitanie. **Il a depuis été élargi afin d'intégrer de nouvelles structures** : la FRNC, l'URCPIE Occitanie, la DRAAF et l'OFB.

Le 5ème COPIL annuel du PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie s'est donc tenu le 3 février dernier à Montferrier/Lez en présentiel et en visio. Le COPIL s'est ouvert par un rappel du contexte général du projet. Un point a ensuite été présenté sur les actualités nationales et européennes, avec une mise en perspective des avancées concernant les axes 1 et 3 du Plan national, les évolutions des autres axes, les articulations avec les autres plans régionaux, ainsi que les liens identifiés avec les enjeux de santé publique.

Le comité a poursuivi avec une revue des actualités régionales, incluant les actions menées en parallèle de l'animation du PRA, un bilan des actions réalisées dans le cadre du PRA sur la période 2023-2024, et les perspectives de travail pour le PRA Pollinisateurs sauvages en Occitanie.

Vous pouvez retrouver ci-après le compte-rendu du COPIL ainsi que le support de présentation :

[Compte-rendu](#)

[Présentation](#)

Pollinisateurs : une formation au cœur de la restauration de la biodiversité

Dans le cadre du Plan Pollinisateurs, les animateurs du PRA pollinisateurs sauvages d'Occitanie ont été mobilisés pour **former des agents des services de l'État** des DREAL, des DRAAF et des DIR.

Cette formation dédiée aux pollinisateurs a été déployée les 1er et 2 avril 2025 et a permis aux participants d'acquérir des connaissances approfondies grâce à une alternance entre cours théoriques et ateliers pratiques sur le terrain. **L'objectif principal : fournir des outils concrets pour intégrer la préservation des pollinisateurs dans les politiques publiques locales.**

Un programme structuré et pratique : les participants ont suivi une formation visant à approfondir leur compréhension de l'importance écologique des pollinisateurs. Ils ont appris à évaluer les sites afin d'y proposer des actions adaptées pour favoriser l'accueil de ces espèces. La formation leur a également permis de se familiariser avec les ressources et outils disponibles, ainsi que d'intégrer la protection des pollinisateurs dans les politiques d'aménagement du territoire et agricoles. Enfin, ils ont été préparés à sensibiliser leurs équipes et partenaires sur ces enjeux.

Les activités pratiques ont inclus des inventaires d'insectes, des diagnostics de sites, ainsi que l'élaboration de feuilles de route stratégiques adaptées aux enjeux locaux. Ces ateliers ont permis une immersion totale dans les problématiques liées aux pollinisateurs.

Les spécialistes mobilisés : la formation a réuni des intervenants issus du ministère de la Transition écologique, de l'Opie, d'Arthropologia, du CNRS et du MASA. Un agriculteur a également partagé son expérience sur les pratiques favorables aux pollinisateurs, offrant ainsi une perspective terrain précieuse.

Une formation nécessitée par une nouvelle loi européenne : le 12 juillet 2024, le Parlement européen a adopté une loi ambitieuse visant à restaurer 20 % des écosystèmes européens d'ici 2030. Ce règlement, pilier du Pacte vert européen, introduit des mesures concrètes pour inverser le déclin alarmant des insectes pollinisateurs sauvages, essentiels à la biodiversité et à l'agriculture. C'est dans ce contexte qu'a été organisée la formation sur les pollinisateurs.



Des stagiaires assidus et convaincus de la nécessité d'agir en faveur des pollinisateurs sauvages © Opie

Enquête CEREMA-Opie

Dans le cadre de l'axe 3 du Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation (2021-2026), **un recensement des actions favorables aux pollinisateurs est effectué tous les deux ans par le Ministère en charge de la transition écologique.**

Ce recensement concerne les secteurs d'activité suivants :

- ↪ aménagements urbains,
- ↪ infrastructures linéaires (ex. : routes, voies ferrées, voies navigables, transport d'énergie),
- ↪ grandes emprises foncières (ex. : golfs, terrains militaires, dépendances vertes d'aéroports),
- ↪ sites industriels (ex. : dépendances vertes en zones industrielles, carrières)

La centralisation des informations issues de ce questionnaire permet de dresser un état des lieux général sur la prise en compte des pollinisateurs dans ces secteurs d'activités, sur l'ensemble du territoire français afin d'évaluer les progrès et cibler les actions.

L'enquête comporte 12 questions obligatoires + 9 questions facultatives.

Elle est ouverte jusqu'au 30 juin.

Une version PDF du questionnaire est accessible dans la présentation du questionnaire (en première page) pour impression.

Enquête

À vos annuaires! **Nous avons aussi besoin de vous pour relayer cette enquête à vos partenaires locaux appartenant aux secteurs mentionnés.** Vous serez ensuite informé-es des résultats et de leur utilisation dans le cadre du Plan national et du PRA Pollinisateurs sauvages d'Occitanie.

Qui contacter ?

PNA Odonates

Baptiste CHARLOT
baptiste.charlot@cen-occitanie.org
05 81 60 81 99

PNA Papillons de jour

Bastien LOUBOUTIN
bastien.louboutin@insectes.org
06 38 67 56 79

PNA Pollinisateurs

Stéphane JAULIN
stephane.jaulin@insectes.org
06 33 39 73 79

Plusieurs de ces actualités concernent des espèces protégées au niveau national, que ce soit les individus ou leur habitat. Toutes les études ciblant ces espèces sont soumises à réglementation. N'hésitez pas à vous rapprocher des animateurs régionaux ou de la DREAL Occitanie si vous souhaitez mener des projets en faveur de ces espèces.

Merci pour votre lecture et n'hésitez pas à faire remonter des nouvelles pour la prochaine lettre d'actualités !



CEN Occitanie

75 voie du Toec, 31076, Toulouse Cedex 3

Opie

Antenne Occitanie

CBGP - 755 Avenue du Campus Agropolis
CS 30 016 - F 34 988 Montferrier / Lez Cedex

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

